



DÉFISCALISATION DES DONNS

BANQUET DES AMIS DU CAPC
AU PROFIT DE LA COLLECTION DU CAPC
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE BORDEAUX

JEUDI 10 OCTOBRE 2019

M/Mme _____

Société _____

Adresse _____

Code Postal _____

Ville _____

Tél _____

Email _____

NE PEUT ASSISTER
mais souhaite faire un don de

(Règlement par chèque à l'ordre des Amis du CAPC)

PLACE INDIVIDUELLE

300€

montant défiscalisable:
180€ (entreprises) / 198€ (particuliers)

**OFFRE RÉSERVÉE AUX AMIS DU CAPC
DEUX PLACES**

300€

montant défiscalisable:
180€ (entreprises) / 198€ (particuliers)
Pour devenir membre des Amis du CAPC
contactez alice@amisducapc.com

**OFFRE RÉSERVÉE AUX MEMBRES
DE L'UNION DES GRANDS CRUS
DE BORDEAUX
DEUX PLACES**

400€

montant défiscalisable:
240€ (entreprises) / 264€ (particuliers)

DIX PLACES

2700€

montant défiscalisable:
1620€ (entreprises) / 1783€ (particuliers)

Dans le cadre de la législation en vigueur en France,
les dons versés donnent droit à une réduction d'impôt.
Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal rempli
et retourné par les Amis du CAPC.

LESAMISDUCAPC****

CAPC musée d'art contemporain de Bordeaux
7 rue Ferrère - 33000 - Bordeaux

Tel : + 33 (0)6 46 28 31 89 / alice@amisducapc.com

Association déclarée loi 1901 n°17102/0047 J.O. du 23-11-02